



Rapport annuel 2010-2011

Association Max Havelaar France
Label Fairtrade / Max Havelaar



Sommaire



Organisation de producteurs Roorkee Sunstar, Inde

Éditorial	p.3
Fiche d'identité	p.4
Le mouvement Fairtrade / Max Havelaar dans le monde	p.5
L'actualité des réseaux de producteurs	p.6
Développer les possibilités	p.8
Se donner les moyens de grandir	p.9
Sur les routes du coton équitable	p.10
Travaux du conseil scientifique	p.12
Fonds de dotation Fairtrade / Max Havelaar	p.13
Analyse du marché	p.14
Francisco van der Hoff	p.16
Mouvement des bénévoles	p.17
Quinzaine du Commerce Equitable	p.18
Autres temps forts	p.22
Territoires de Commerce Equitable	p.24
Paroles de partenaires	p.25
Réorganisation	p.26
Analyse financière	p.27
Analyse budgétaire	p.28
Nos partenaires	p.30

Crédits photos :

Erick Bonnier, Fairtrade International, Didier Gentilhomme, François Guénet, Linus Hallgren, Charly Hel, Henrik Kastenskov, Stefan Lechner, Max Havelaar France, Malin Olofsson,

Maquette, création graphique :

L'atelier AG

En couverture :

Coopérative de producteurs de sucre Asocace, Paraguay. © Didier Gentilhomme

Quatrième de couverture :

Makaibari Tea Estate, Inde.
© Didier Gentilhomme

L'éditorial

Le commerce équitable est toujours d'actualité

« Finalement, avec des prix du café aussi hauts les producteurs n'ont plus besoin du commerce équitable ». Cette réflexion, formulée de bonne foi, combien de fois l'avons-nous entendue cette année ? Et pourtant, cette affirmation mérite une analyse approfondie.

Elle reflète une certaine connaissance de ce qu'apporte le commerce équitable aux petits producteurs du Sud - des prix plus justes - mais elle est doublement dangereuse. D'une part parce qu'elle véhicule l'idée que les producteurs gagnent dorénavant correctement leur vie. D'autre part, elle caricature l'apport du commerce équitable en le simplifiant exagérément et occulte ses dimensions sociales et environnementales.

Si on reste sur un plan strictement économique, on peut voir que, dans la période actuelle, les producteurs sont loin de bénéficier totalement des hausses observées sur les marchés mondiaux des matières premières agricoles (café, cacao, coton, ...) : leurs coûts de production ont eux aussi augmenté, suivant en cela les cours de l'énergie, et les aliments qu'ils achètent sont également impactés par la hausse des produits agricoles. Plus grave pour l'avenir, l'apparition d'acheteurs privés disposant d'une trésorerie abondante et venant court-circuiter les coopératives provoque dans certains cas une déstabilisation des organisations de producteurs : leurs adhérents ayant vendu la marchandise à ces intermédiaires, elles n'ont parfois plus la matière première nécessaire au moment d'honorer leurs contrats. C'est l'instrument majeur du renforcement des capacités des producteurs qui est ainsi mis en péril.

D'une manière générale, c'est bien la volatilité excessive des prix qui pose problème aux petits producteurs du Sud en les privant de la visibilité nécessaire à tout investissement dans le moyen et long terme.

Parmi les pistes du plan d'action sur la volatilité proposé par les Ministres de l'Agriculture du G20, figure en bonne place l'augmentation des investissements dans l'agriculture. Or, il est crucial de rappeler que ce sont précisément les petits producteurs eux-mêmes qui sont les principaux investisseurs en la matière dans les pays du Sud. Il est donc primordial de les associer aux investissements futurs et de les sécuriser : la prime de développement du commerce équitable et les engagements dans la durée des acteurs impliqués dans cette relation commerciale jouent déjà ce rôle depuis trente ans. Un exemple à suivre pour les décideurs du G20 !



Jean Pierre Doussin



Christophe Roturier

Jean Pierre Doussin

Président de Max Havelaar France

Christophe Roturier

Directeur délégué de Max Havelaar France

Fiche d'identité

Le label Fairtrade / Max Havelaar



Pourquoi faut-il un commerce équitable ?

Aujourd'hui, parmi le milliard de personnes qui souffrent de la faim dans le monde, les trois quarts sont des paysans ou des ouvriers agricoles en Amérique latine, en Afrique et en Asie.

Souvent, ils sont confrontés à la nécessité de survivre au jour le jour face à une situation de domination qu'ils subissent. Ils ne peuvent donc pas envisager l'avenir et sortir durablement de la pauvreté.

Isolés en bout de chaîne, ils n'ont souvent pas les outils nécessaires pour vendre, transformer et exporter leurs produits. Ils manquent aussi d'informations sur les prix et les marchés.

C'est pourquoi ils doivent être en mesure de se regrouper pour s'organiser et être reconnus comme partenaires par les autorités politiques et les acteurs économiques.

Qui est Fairtrade / Max Havelaar ?

Fairtrade / Max Havelaar est un label international cogéré par les représentants des producteurs et par des associations de commerce équitable, en partenariat avec des acteurs économiques engagés.

Le label connecte producteurs et consommateurs afin de créer des conditions propices au développement de communautés rurales en Amérique latine, en Asie et en Afrique.

L'initiative est née en 1988 suite à un appel de producteurs de café mexicains : « *Recevoir chaque année vos dons pour construire une petite école afin que la pauvreté soit plus supportable, c'est bien. Mais le véritable soutien serait de recevoir un prix plus juste pour notre café* ». Le but est de proposer un commerce équitable aux consommateurs pour un maximum de producteurs.

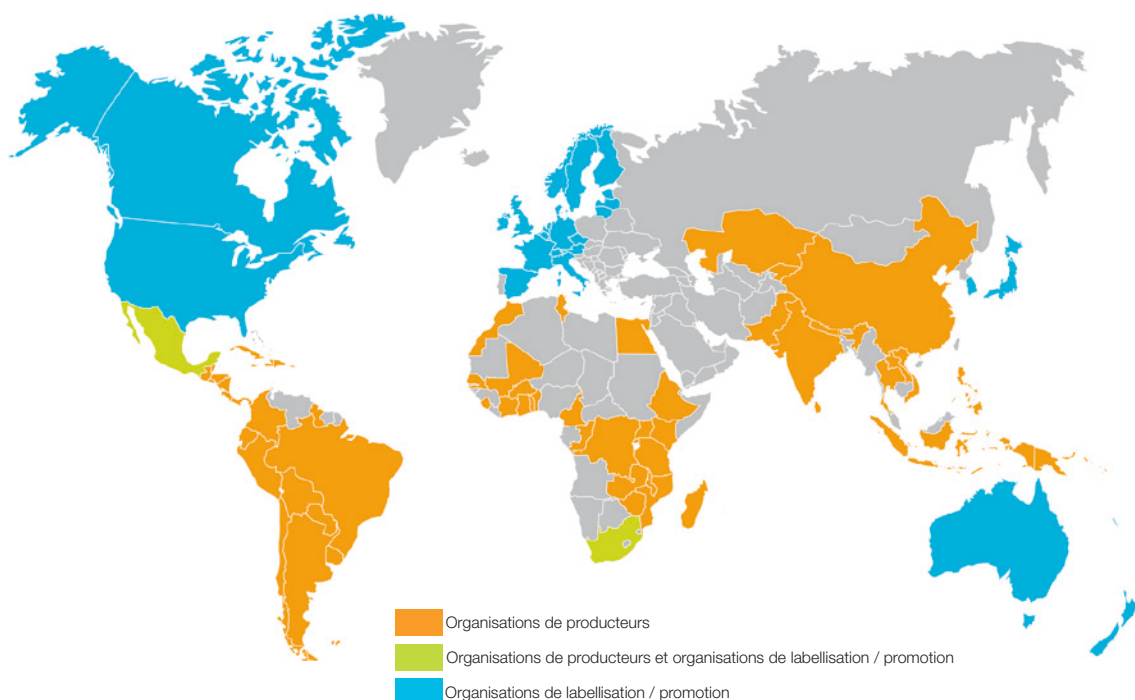
Qu'est-ce que le label Fairtrade / Max Havelaar ?

Le label Fairtrade / Max Havelaar garantit des conditions commerciales plus justes aux producteurs d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie. Regroupés au sein de collectifs gérés démocratiquement, ils sont en capacité de combattre la pauvreté par eux-mêmes, de renforcer leur capacité de négocier et de prendre en main leur propre avenir. Le but est qu'ils deviennent de plus en plus autonomes face au marché, et qu'ils puissent se construire une vie meilleure.

Le label repose sur des critères économiques, organisationnels, sociaux et environnementaux, contrôlés annuellement par un certificateur indépendant. Le système Fairtrade / Max Havelaar appuie sur le terrain les organisations de producteurs dans leur développement, mais aussi en France pour commercialiser leurs produits.

Le mouvement Fairtrade / Max Havelaar

La carte du monde



20 organisations de labellisation qui couvrent 24 pays

63 pays producteurs

905 organisations de producteurs

70 pays consommateurs

Afrique et Moyen Orient

253 organisations
de producteurs

28 pays

Amérique latine

509 organisations
de producteurs

22 pays

Asie et Océanie

143 organisations
de producteurs

13 pays

L'actualité des réseaux de producteurs

Le commerce équitable sur les trois continents

Les producteurs et travailleurs sont au cœur du système Fairtrade / Max Havelaar. L'unité d'appui aux producteurs de Fairtrade International (Producer Services and Relations – PSR) collabore avec les organisations de producteurs afin de les informer sur le système Fairtrade / Max Havelaar et d'appuyer leur action. De nombreux membres de cette unité sont présents sur le terrain et plus de 50 chargés d'appui apportent un soutien aux producteurs et travailleurs d'Amérique latine, d'Afrique et d'Asie.

Amérique Latine

- Cette année, un nouveau pays a rejoint le système Fairtrade / Max Havelaar : trois coopératives de producteurs de canne à sucre du Guyana ont été certifiées et cinq sont en cours de certification. La canne à sucre représente la principale source de revenus de nombreuses communautés en Guyana, mais leurs producteurs rencontrent des difficultés pour en vivre. Cette situation pousse beaucoup de jeunes à abandonner l'agriculture. La perspective de relations commerciales plus stables et la prime de développement sont porteuses d'un espoir dont la région a grand besoin.
- Les producteurs haïtiens de mangue et de café ont bénéficié d'un soutien après le tremblement de terre dévastateur, l'épidémie de choléra et l'instabilité politique en général. Certains d'entre eux ont également vu leurs coûts de certification pris en charge grâce au Fonds de Certification des Producteurs du système.
- Une série d'ateliers consacrés aux droits des travailleurs en République Dominicaine, en Equateur ou encore au Chili ont permis de nouvelles avancées : pour la première fois, des travailleurs de plantations certifiées Fairtrade / Max Havelaar, des syndicats, des responsables de plantations, des experts en droit du travail et les ministères nationaux se sont rassemblés pour déterminer comment travailler ensemble afin d'accroître les changements dans les conditions de vie des travailleurs.
- Des équipes de Fairtrade International ont reçu une formation sur la gestion des risques afin d'être en mesure de mieux soutenir les producteurs qui subissent, plus que jamais, la volatilité du marché. Aidés par des partenaires locaux péruviens et chiliens, un atelier a été organisé pour les responsables de coopératives de café.



Coopérative Asocace, Paraguay

En Amérique latine, la CLAC (Coordinadora Latinoamericana y del Caribe de Pequeños Productores de Comercio Justo) est le représentant des Organisations de Petits Producteurs certifiées dans plus de 20 pays. La CLAC estime à plus de 200 000 les familles de petits producteurs certifiés sur le continent latino-américain, ce qui représente plus d'un million de personnes.

Pour plus d'informations :
www.clac-comerciojusto.org

« Nous espérons que grâce à Fairtrade / Max Havelaar, nos producteurs pourront se concentrer davantage sur leur production et moins sur leurs problèmes d'argent »

Hazel Austin, secrétaire de Good Intent & Sisters Cane Farmer
Coopérative en Guyana.

Afrique et Moyen Orient

- Le réseau de producteurs africains, Fairtrade Africa, en étroite collaboration avec les équipes sur le terrain de Fairtrade International, a conçu un Plan Commun pour l'Afrique qui définit les priorités pour chaque région du continent. La construction de réseaux nationaux de producteurs a également démarré cette année.
- À travers un partenariat avec TWIN - une organisation commerciale alternative -, il a été possible d'accroître le soutien aux producteurs de café en République Démocratique du Congo. Dans une zone touchée par les conflits, ce soutien est devenu un véritable enjeu.
- Durant l'Université d'Eté des Producteurs, des travailleurs venant de trente plantations certifiées d'Afrique du Sud ont reçu une formation sur leurs droits et ont partagé leurs expériences.
- Au Maroc, l'équipe locale a travaillé avec l'Unité des Standards de Fairtrade International dans la fixation des prix de l'huile d'argan. Dans cette région, le revenu d'un certain nombre de femmes dépend de ce produit.
- Le partenariat entre Fairtrade International et la SNV (Organisation de Développement Néerlandais) permet d'offrir des formations sur le développement agricole aux producteurs venant de plus de onze pays africains. Le but est désormais d'étendre cette collaboration à plus de pays africains, voire à des pays d'Amérique latine.



Récolte de coton, Sénégal

Fairtrade Africa, anciennement appelé AFN, est membre de Fairtrade International et représente des producteurs venant de toutes les régions du continent. Cette année, le réseau a organisé le premier Fairtrade Forum Africain au Zimbabwe. Les producteurs africains se sont réunis pour échanger sur les meilleures techniques et formations afin d'améliorer leur activité commerciale.

Pour plus d'informations : www.fairtradeafrica.net

Asie

- Le soutien aux producteurs et travailleurs de la région passe par le renforcement de la collaboration avec le réseau de producteurs d'Asie (NAP), mais aussi par la création de partenariats avec des organisations comme le Programme des Nations Unies pour le développement. La formation est un point fondamental pour permettre aux producteurs asiatiques d'acquérir et de développer des compétences commerciales comme le marketing et la négociation de contrats.
- Les producteurs de thé en Chine bénéficient également du système Fairtrade / Max Havelaar. L'association Jiangxi Wuyuan Xitou de producteurs de thé s'est élargie de 400 à 1000 membres. Cette organisation est en train de construire une nouvelle usine de thé avec la prime de développement. Suite à une visite d'Oxfam Honk Kong et Fairtrade International, l'ONG a décidé d'appuyer financièrement les producteurs pour qu'ils puissent participer à des salons commerciaux à Hong Kong.
- Alors que la question de la défense des droits de travailleurs se pose avec acuité, les équipes de terrain de Fairtrade International jouent un rôle essentiel, comme facilitateur des relations entre les représentants des travailleurs et l'équipe managériale des plantations. Formées lors de 3 ateliers réalisés au Pakistan, au Sri Lanka et en Inde, les équipes apportent ainsi un réel appui aux représentants des travailleurs des plantations certifiées qui, à leur tour, informent les travailleurs.



Thien Hoang Organic Tea Club, Vietnam

Le réseau de producteurs d'Asie (Network of Asian Producers - NAP) est membre de Fairtrade International. Il représente plus de 140 organisations de producteurs dans différents pays qui couvrent 6 sous-régions.

Pour plus d'information : www.fairtradenap.net

Développer les possibilités

Changement historique pour les standards Fairtrade / Max Havelaar

La révision et la réorganisation des standards a été l'un des projets phares de Fairtrade International en 2010. Le Nouveau Cadre des Standards (NCS) vise à donner une nouvelle dynamique au système Fairtrade / Max Havelaar.

Ce nouveau cadre rend les standards Fairtrade / Max Havelaar plus faciles à comprendre et mieux adaptés à la diversité des situations que rencontrent les producteurs à travers le monde. Les producteurs acquièrent davantage de flexibilité pour décider de leur trajectoire de développement.

Les nouveaux standards pour les organisations de petits producteurs et les producteurs en agriculture sous contrat ont été réécrits dans un langage plus simple et plus direct. Tous les critères pour les producteurs sont compilés en un seul document. De plus, les standards ont été réorganisés en quatre chapitres :

- Critères généraux : critères concernant le champ d'application des standards.
- Commerce : critères portant sur les conditions de vente des produits Fairtrade / Max Havelaar.
- Production : critères de production durable et éthique, incluant notamment des critères sur les conditions de travail et sur l'environnement.
- Activités commerciales et développement : critères spécifiques au système Fairtrade / Max Havelaar, dont l'objectif est de mettre en place les bases de l'autonomisation des producteurs et de leur développement. Ces critères concernent notamment le Plan de Développement Fairtrade, l'usage de la prime de développement, ou encore portent sur le processus de prise de décision démocratique.



Les critères se divisent en deux catégories : les critères centraux et les critères de développement. Les critères centraux doivent être remplis dès l'entrée dans le système Fairtrade / Max Havelaar. Les critères de développement sont évalués via une notation de différents indicateurs. Ce système donne plus de flexibilité aux producteurs. Ils peuvent suivre leurs progrès en définissant eux-mêmes leur plan de développement, choisissant dans quels domaines ils veulent investir en priorité et en planifiant le plan d'actions le plus adapté à leur organisation.

Des critères environnementaux révisés : l'humain avant tout

Les producteurs sont au cœur du Nouveau Cadre des Standards Fairtrade / Max Havelaar. La révision des critères environnemen-

taux en est une preuve. Dans les nouveaux standards environnementaux, des critères centraux très exigeants encadrent la sécurité et la santé des personnes, la réduction de l'impact sur l'environnement, et l'interdiction des OGM et des substances chimiques dangereuses. À un second niveau, et en s'appuyant sur les bénéfices de leur insertion dans le système Fairtrade / Max Havelaar, les producteurs sont tenus de mettre en place des mesures visant à améliorer l'environnement, en priorisant eux-mêmes les enjeux et les actions.

L'avenir de Fairtrade / Max Havelaar : une construction commune

Ce fut l'une des consultations les plus importantes jamais menée par Fairtrade International. Sur trois continents, toutes les parties prenantes ont pris part aux consultations écrites et aux ateliers pour être tenues informées et contribuer au Nouveau Cadre des Standards.

Quatre ateliers, des consultations écrites, et une réunion avec les trois réseaux de producteurs ont garanti un niveau élevé de participation. Des représentants de plus de 100 organisations de producteurs ont pris part aux réunions régionales et plus des 140 réponses écrites viennent des producteurs. Cette participation montre une fois encore que les producteurs se trouvent au cœur du système Fairtrade / Max Havelaar.

Se donner les moyens de grandir

Le défi de la filière café

La forte augmentation des prix des matières premières agricoles a marqué l'année 2010 et présente à la fois un risque et une opportunité. Des mesures ont été prises afin d'appuyer les différents acteurs de la filière café.

Avec plus d'un demi-million de producteurs à travers le monde, la filière café est la plus importante du système Fairtrade / Max Havelaar. Depuis 2009, le contexte caféier est difficile et tendu. Plusieurs facteurs tels que le vieillissement des plants de café dans de nombreuses coopératives, des aléas climatiques et le manque d'investissement ont entraîné une baisse de la production.

Dans le même temps, la demande continue à s'accroître, la concurrence devient de plus en plus forte et les prix flambent. Bien que des prix élevés puissent profiter aux agriculteurs individuels, ils peuvent mettre à mal les organisations de producteurs.

Les coopératives ont pu fixer les prix des contrats plus tôt dans l'année et se sentir bloquées. En effet face à un prix d'achat aux producteurs élevé et un prix de vente aux acheteurs bas, la coopérative se retrouve dans une situation délicate, obligée de déboursier la différence ! On comprend ici toute la fragilité des coopératives qui ont souvent du mal à honorer leurs contrats. Fairtrade International a mis en place des actions concrètes afin d'aider les producteurs, traders et torréfacteurs à faire face à ces fluctuations du marché et les soutenir afin de préserver, voire d'accroître leurs ventes.

Les actions mises en place

- Améliorer le préfinancement et le financement des producteurs
- Soutenir les organisations de coopératives et leurs acheteurs, en cas de non-respect du contrat, à travers une cellule spécifique à la filière
- Mettre en place des formations en négociation de prix et gestion des risques
- Favoriser les échanges entre les différentes parties prenantes du mouvement Fairtrade / Max Havelaar pour mieux répondre aux besoins des producteurs et du marché.

Révision des standards et des prix

- Augmentation de la prime de développement, dont une partie est affectée à l'amélioration de la productivité et de la qualité
- Augmentation du Prix Minimum Garanti pour offrir davantage de sécurité en cas de baisse des prix
- Augmentation du différentiel de prix pour le café bio afin d'encourager et maintenir la production biologique
- Nouveaux standards commerciaux pour encourager des négociations plus justes et permettre aux producteurs de faire face aux fluctuations du marché.



Le café est le produit phare du commerce équitable, il est cultivé par 444 000 agriculteurs sur trois continents et plus de 87 000 tonnes de café labellisé Fairtrade / Max Havelaar ont été vendues en 2010.

Coopérative Kalluni, Kenya

Sur les routes du coton équitable

Carnet de voyage au Sénégal

Enclavée à l'extrême sud-est du Sénégal, la région de Kédougou est bordée par le Parc national du Niokolo Koba et jouxte les frontières du Mali et de la Guinée. Terre de l'envoûtant pays Bassari, le Sénégal oriental est la région la plus montagneuse du pays et doit son paysage verdoyant au passage du fleuve Gambie. La culture du coton a été introduite dans les années 1960 et constitue le deuxième produit agricole d'exportation du pays.

Pour les paysans de la région, la culture du coton constitue une source de revenus essentielle, en complément des cultures vivrières. Ils récoltent le coton à la main sur

des petites parcelles familiales non irriguées. Le coton équitable a été lancé en 2004 en Afrique de l'Ouest. Au Sénégal, trois groupements de producteurs de la zone de

Kédougou ont été rapidement identifiés et certifiés. Aujourd'hui, 100% des producteurs de la région sont engagés dans le commerce équitable.

« Le commerce équitable veut dire démocratie. Aujourd'hui, un petit groupe ne peut plus prendre de décision au nom de tous »

Aissatou Touré,
productrice à Afia.



Des producteurs unis qui prennent leur avenir en main

Le commerce équitable a renforcé la solidarité au sein des groupements de producteurs, favorisant la démocratie et la transparence. Ils se réunissent plus souvent pour échanger sur diverses problématiques, et décident ensemble des projets communautaires qu'ils souhaitent financer grâce à la prime de développement.





« Tout vient de la brousse, l'alimentation de l'homme, celle des animaux, les matériaux de construction, il faut la préserver »
Ngapere Diallo, producteur à Ségou.

La préservation de l'environnement

Dans la région de Kédougou, les producteurs de coton ont progressivement changé leurs pratiques au regard des exigences du commerce équitable. Mais plus encore, ils ont pris conscience que les mauvaises pratiques (feux de brousse, défrichements inutiles et mauvaise gestion des engrais) mettent en péril leur avenir.



Une attention particulière accordée à la qualité

Parce qu'ils souhaitent que le coton équitable devienne une vitrine du coton africain, les producteurs mettent un point d'honneur à soigner la qualité de leur production. Récolter manuellement dans des sacs en coton et stocker à l'abri dans des cases sécurisées sont un exemple de bonnes pratiques qui permettent une meilleure sélection et conservation du coton.



Le renforcement de la place des femmes

La culture du coton n'est pas qu'une affaire d'hommes ! En effet, l'introduction du commerce équitable a apporté une reconnaissance des femmes vis-à-vis de leurs maris, mais aussi une plus grande indépendance. Celles-ci occupent des postes à responsabilités à tous les niveaux de l'organisation. Elles sont représentées lors des assemblées générales, prennent la parole et sont associées à la prise de décisions.

« Aujourd'hui, nous pouvons savoir ce que nous gagnons et faire la gestion. Avant, c'était nos maris qui recevaient la paye. Maintenant, je lis bien sur mon ticket pour savoir ce que j'ai reçu »

Marie Diallo, productrice à Ségou.



Travaux du conseil scientifique

Place à l'expertise

Mis en place fin 2009, le Conseil scientifique de Max Havelaar France, présidé par Guy Riba, vice-président de l'INRA, est composé de neuf membres. Il s'agit de scientifiques de haut niveau aux compétences diverses et complémentaires, auxquels se joignent des experts sollicités selon les sujets abordés.



Coopérative Coprobich, Equateur

En 2010, le conseil scientifique s'est réuni deux fois pour traiter de questions qui sont au cœur du commerce équitable labellisé Fairtrade / Max Havelaar.

Le conseil scientifique a d'abord traité de la stabilisation des revenus des agriculteurs. Une discussion a mis en évidence les formes d'insertion des agricultures paysannes du Sud dans les filières agro-alimentaires, les dynamiques à l'origine de l'instabilité des prix agricoles et les différents outils de stabilisation des revenus. Actuellement, aucun de ces outils n'est réellement efficace à l'échelle mondiale. Aussi, dans ce contexte de faible maîtrise des marchés internationaux, l'alternative portée par le commerce équitable constitue un enjeu fort pour la protection et le développement des agricultures familiales au Sud.

Le commerce équitable gagne en notoriété et les enquêtes qualitatives réalisées en 2010 montrent que les attentes à l'égard du commerce équitable s'organisent autour de la juste rétribution du producteur. Cette représentation fait écho au ressenti social de la crise qui a mis au cœur des débats la valorisation monétaire du travail.

Néanmoins, malgré une croissance rapide et une forte notoriété, le commerce équitable reste insuffisamment développé. Pour la plupart des Français, l'acte d'achat équitable ne représente pas un engagement exclusif, mais résulte d'une volonté d'intégrer les préoccupations éthiques et environnementales dans leur consommation.

Le conseil scientifique a donc également traité de l'évolution de la consommation et du comportement des consommateurs, fortement demandeurs d'informations sur la valeur ajoutée du commerce équitable labellisé Fairtrade / Max Havelaar, son impact et la durabilité des bénéfices.

Sur chacun des sujets qu'il traite, le conseil scientifique élabore, en toute indépendance, des recommandations qui viennent éclairer les réflexions de la gouvernance de l'association. Par ailleurs, le Conseil scientifique offre à l'association l'opportunité d'entretenir des liens très riches avec des personnalités d'horizons professionnels variés (recherche privée ou publique, milieu coopératif français...) et de domaines d'activités divers (agronomie, économie, sociologie...).

Les membres du conseil scientifique

Guy Riba,
vice-Président de l'INRA.

Philippe Chalmin, Professeur à l'Université de Paris Dauphine.

Michel Griffon, Directeur Général Adjoint de l'Agence Nationale de la Recherche.

Pierre-Benoît Joly, Directeur de l'Institut Francilien de Recherche Innovation et Société.

Élisabeth Laville, Fondatrice du cabinet Utopies.

Alain Mergier,
Directeur du Cabinet Wei. Etudes de l'opinion publique.

Moïse Riboh,
ex Directeur de la Recherche de Danone.

Jean-Pierre Tillon,
Directeur Scientifique d'In Vivo, premier groupe coopératif agricole français.

Betty Wampfler,
Professeur à SupAgro Montpellier.

Fonds de dotation Fairtrade / Max Havelaar

Investir dans les communautés du commerce équitable

Le Fonds de dotation Fairtrade / Max Havelaar a été créé en 2010 afin d'appuyer les actions d'intérêt général des partenaires du commerce équitable. Plus particulièrement, ce fonds a vocation à renforcer les capacités des organisations de producteurs et travailleurs en Amérique latine, Afrique et Asie. Parallèlement, il est tout aussi urgent de financer des actions de sensibilisation en France autour du commerce équitable.



Séchage de café à la coopérative Céocafen, Nicaragua

Les dons de particuliers et d'entreprises constitueront un moyen de financer des projets au sein des organisations de producteurs du Sud (petits producteurs ou travailleurs marginalisés) ou des actions de sensibilisation en France.

Au Sud, le Fonds de dotation Fairtrade / Max Havelaar permettra aux organisations de producteurs et travailleurs d'accroître leurs moyens pour investir dans leurs communautés et d'améliorer leurs conditions de vie.

Exemples de projets envisagés au sein des organisations de producteurs ou travailleurs :

- Investissements communautaires dans l'éducation ou la santé.
- Investissements productifs pour accroître le niveau de transformation des organisations de producteurs.
- Investissements pour l'environnement : passage à l'agriculture biologique, reforestation, gestion des sols et de l'eau.
- Programmes en faveur de l'égalité des femmes.

En France, le Fonds de dotation permettra de sensibiliser davantage de Français, et tout particulièrement le public jeune, à la consommation responsable et aux enjeux environnementaux et sociaux des échanges Nord-Sud.

Exemples d'actions envisagées en France :

- Création d'outils pédagogiques sur le commerce équitable à destination des écoles et autres centres de formation : films, expositions, livres, jeux.
- Actions de sensibilisation grand public : expos photos, animations, invitations de producteurs du Sud, appuis des actions de bénévoles.

Le Fonds de dotation Fairtrade / Max Havelaar, structure juridique créée en juillet 2010 selon la loi LME de 2008, est composé d'un conseil d'administration de cinq personnalités indépendantes désignées par le conseil d'administration de l'association Max Havelaar France, en dehors de ses membres et administrateurs.

Analyse du marché

Le commerce équitable résiste à la crise

Du côté des producteurs...

Le commerce équitable labellisé Fairtrade / Max Havelaar bénéficie à environ un million et demi de producteurs et travailleurs dans le monde, regroupés au sein de 905 organisations. En prenant en compte leurs familles, on estime à environ 8 millions le nombre de personnes bénéficiaires dans 63 pays d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie. Le montant total de la prime de développement reçu par ces organisations est de 51,5 millions d'euros en 2010, ce qui représente 22% de plus par rapport à l'année 2008.

...et des consommateurs

Dans les 70 pays consommateurs, la croissance est toujours au rendez-vous pour les ventes de produits labellisés Fairtrade / Max Havelaar. Le chiffre d'affaires dans le monde s'élève en 2010 à 4,36 milliards d'euros, soit une augmentation de 27% par rapport à l'année 2009. Environ 27 000 produits différents sont vendus dans le monde par 3 000 entreprises engagées. Pour promouvoir le commerce équitable il existe 20 organisations de labellisation dans le monde, homologues de l'association Max Havelaar France.

Volumes vendus par les producteurs du commerce équitable

Produit	Volume France (matière première)	Volume Monde
Café (T)	9 944	87 576
Cacao (T)	1 303	35 179
Banane (T)	11 809	286 598
Sucre (T)	3 746	126 810
Coton (1000 pièces)	5 180 481	24 749 000
Thé et infusions (T)	433	12 356
Miel (T)	228	2 038
Riz (T)	1 405	5 036
Quinoa (T)	408	1 288
Fonio (T)	7	-
Fleurs (tiges)	6 556 089	325 210 000
Fruits frais (hors banane) (T)	136	17 307
Jus de fruits (hors banane) (T)	6 280	25 112
Fruits séchés (hors banane) (T)	7	673
Noix et graines oléagineuses (T)	97	854
Huile (litres)	13 910	-
Herbes aromatiques et Epices (T)	18	407
Vin (litres)	19 551	32 527

Le marché du commerce équitable labellisé en France

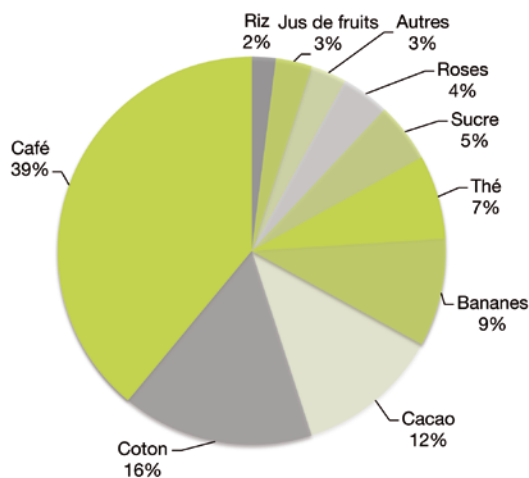
En France, le chiffre d'affaires des produits équitables labellisés Fairtrade / Max Havelaar s'élève à 303 millions d'euros en 2010, soit une croissance de 5% par rapport à 2009.

Sur le marché français, il existe plus de 3 500 produits labellisés Fairtrade / Max Havelaar, dont 45% sont issus de l'agriculture biologique ; ils sont commercialisés par 203 entreprises.

La vente de produits labellisés Fairtrade / Max Havelaar en France bénéficie à quelques 400 organisations de producteurs et représente un flux financier généré vers les pays d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie estimé à 3,5 millions d'euros en 2010.

Les produits les plus vendus en France sont le café (39% du total), le coton (16%), le cacao (12%), la banane (9%) (pourcentages exprimés sur le chiffre d'affaires des produits labellisés Fairtrade / Max Havelaar).

Répartition du chiffre d'affaires des produits labellisés Fairtrade / Max Havelaar en France en 2010



Des consommateurs engagés pour un commerce plus juste

Dans le monde, plus de 80 millions de familles consomment des produits labellisés Fairtrade / Max Havelaar, dont 8 millions en France.

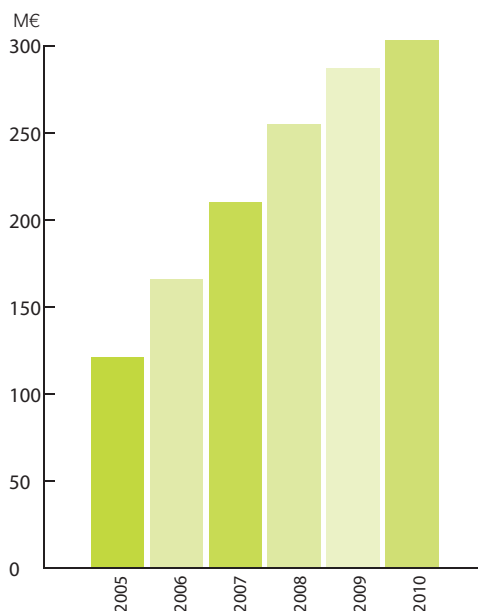
En France, le nombre de foyers qui consomment des produits labellisés Fairtrade / Max Havelaar reste stable : 1 foyer sur 3 a acheté au moins un produit labellisé

Fairtrade / Max Havelaar en 2010. En moyenne, ces foyers ont réalisé 4 achats de produits équitables par an et ont dépensé 14,7 euros dans l'année (Kantar, Janvier 2011).

En 2010, malgré la crise, les consommateurs engagés restent fidèles et continuent à affirmer leurs valeurs et leurs choix à travers leur acte d'achat. Les consommateurs de produits labellisés Fairtrade / Max Havelaar sont majoritairement des citadins aisés et sensibles aux questions environnementales et éthiques. Toutefois, le commerce équitable est de plus en plus à la portée de toutes les catégories de la population.

Les 2/3 des ventes de produits labellisés Fairtrade / Max Havelaar se font en grandes surfaces. Néanmoins, les circuits spécialisés tels que les cafés, les hôtels, les restaurants ou encore la distribution automatique sont en plein développement. En 2010, on constate notamment, au sein de ces circuits, une forte progression de la consommation de café de l'ordre de 40%. Le marché des vêtements et accessoires professionnels en coton équitable connaît, pour sa part, une croissance de 29% en 2010.

En 2010, 99% des Français ont déjà entendu parler de commerce équitable. 55% des Français reconnaissent le label Fairtrade / Max Havelaar et 84% lui font confiance pour assurer une meilleure rémunération du travail des petits producteurs des pays du Sud et permettre leur développement (IPSOS, Juin 2011).



Évolution du marché des produits labellisés Fairtrade / Max Havelaar de 2005 à 2010

Francisco van der Hoff

« Manifeste des pauvres »

Francisco van der Hoff, co-fondateur du label Fairtrade / Max Havelaar, a pris son bâton de pèlerin en octobre 2010 pour venir à Paris présenter son dernier ouvrage, « Manifeste des pauvres ».

À 71 ans, le prêtre ouvrier hollandais a décidé de prendre la parole. Deux ans après le début de la crise financière mondiale, il constate que celle-ci n'a pas servi à initier une révision du modèle économique dominant, ce qui nourrit sa révolte. Il revient sur les fondamentaux du commerce équitable, un modèle qui a fait ses preuves depuis plus de vingt ans.



Docteur en économie politique et en théologie, Francisco van der Hoff se revendique théoricien du « libéralisme communautaire » comme il l'explique dans son livre « Manifeste des pauvres », sorti à l'occasion de sa venue en France. Très proche de la réalité du terrain, il travaille depuis près de 40 ans dans le sud du Mexique, dans la région d'Oaxaca, avec les producteurs de café de la coopérative UCIRI, dont il est un membre « comme les autres ».

À Paris, il a participé à l'Assemblée nationale à une conférence consacrée au commerce équitable et à l'aide au développement. « Nous devons reformuler les présupposés de la logique du système économique dominant que nous appelons communément capitalisme libéral » a dit Francisco van der Hoff devant les députés. « Le commerce équitable prouve qu'un autre monde est possible », a-t-il poursuivi, passant en revue les principes de ce modèle alternatif.

Au cours de la Journée Mondiale pour l'Alimentation, le 16 octobre 2010, Francisco van der Hoff a également participé à la conférence « Commerce Équitable : un laboratoire expérimental qui marche pour lutter contre la pauvreté », à la Mairie de Paris.



La presse a montré un grand intérêt pour le parcours de Francisco Van Der Hoff, pour son œuvre, pour ses idées...

Mouvement des bénévoles

Création de FAIR(e) un monde équitable

Les associations locales et régionales de bénévoles ont pris leur envol en 2010, autour d'un projet ambitieux et sous la forme d'un mouvement militant indépendant : « FAIR(e) un monde équitable ».

La principale raison d'être de FAIR(e) un monde équitable

« La création de FAIR(e) un monde équitable répond de mon point de vue à une urgence : donner la parole et une vraie capacité d'action au mouvement militant.

Composé d'acteurs de terrain, souvent pionniers et expérimentés, le mouvement militant s'organise pour valoriser et mutualiser ses connaissances, apporter une nouvelle vision des choses et une capacité d'expertise reconnue, au bénéfice des grands acteurs et des partenaires, avec lesquels il tisse de nouveaux modes de relation.

Impliqué quotidiennement dans un dialogue fructueux, avec les différents publics et les milieux professionnels concernés, le mouvement dispose d'une plus large crédibilité et d'une légitimité incontestable pour s'exprimer et interpeller l'opinion, comme les responsables publics et privés, à tous les niveaux.»

Jean-Luc MASNIERES

Président fondateur et militant de FAIR(e) un monde équitable

Pour plus d'informations : www.faire-equitable.org

Dès la création de l'association Max Havelaar France en 1992, des comités locaux de bénévoles se sont constitués pour faire connaître le commerce équitable et encourager son développement. Durant plus de 15 ans, les bénévoles et l'association Max Havelaar France ont travaillé en étroite collaboration. En 2010 il existait 28 associations regroupant un noyau dur de plus de 500 bénévoles.

Avec la croissance rapide de la notoriété du commerce équitable, la multiplication du nombre de parties prenantes et la vitalité du secteur, il devenait nécessaire de réfléchir à la place des bénévoles dans l'aventure du commerce équitable labellisé Fairtrade / Max Havelaar, afin de renforcer durablement ce mouvement.

C'est dans cet esprit que l'Assemblée Générale de Max Havelaar France a lancé en juin 2008 une vaste réflexion avec les associations locales de bénévoles, appelée « Plus de CEL dans nos régions » (CEL =

Commerce Equitable Labellisé). Un comité de pilotage, composé de bénévoles et de salariés de Max Havelaar France, a été créé pour conduire ce processus.

Fin 2010, à la suite de cette période de réflexion stratégique, l'association « FAIR(e) un monde équitable » a vu le jour. Le mot d'ordre de la nouvelle organisation : appuyer, fédérer et représenter les acteurs individuels et collectifs agissant localement pour la promotion du commerce équitable et de la consommation responsable en France.

L'atout principal de « FAIR(e) un monde équitable » est de s'appuyer sur une organisation innovante où la mutualisation des moyens et des compétences joue un rôle important. Elle a été conçue à l'issue de deux années de réflexion collective pour permettre à chacun de jouer son rôle dans la construction d'un monde plus équitable, quelque soit son âge, ses compétences et ses motivations.



Quinzaine du Commerce Equitable

Le commerce équitable s'invite au G20 : « Faites le pari de l'Humain ! »

La 11^{ème} Quinzaine du Commerce Equitable a été l'occasion pour Max Havelaar France de prendre la parole avec ses partenaires sur des sujets d'actualité concernant les petits producteurs du Sud et les consommateurs français.

En préalable à la réunion ministérielle du G20 qui s'est tenue à Paris en juin 2011 afin de tenter de trouver des solutions face à la volatilité des prix des denrées alimentaires, l'association Max Havelaar France a réaffirmé le pari fait depuis vingt ans, le pari de l'humain.

Tribune Libre publiée le 13 mai sur Le Monde.fr cosignée par Jean-Pierre Doussin et Christophe Roturier, respectivement Président et Directeur délégué de l'association Max Havelaar France.

Après avoir prôné pendant plusieurs décennies le démantèlement des organismes de régulation et la libéralisation des marchés à tout prix, les dirigeants du G20 reconnaissent enfin la nécessité de réguler les prix des matières premières agricoles.

Le commerce est de plus en plus ouvert, libéralisé, globalisé. Ce phénomène s'est accéléré ces dernières

décennies, notamment dans un domaine particulièrement sensible, l'agriculture, qui fait vivre 3 milliards d'individus, dont un tiers dans des conditions précaires et de malnutrition.

De fortes inégalités selon la situation de chaque intervenant. Malgré les apparences, la hausse spectaculaire des prix des matières premières agricoles sur les marchés boursiers ne fait pas le bonheur des producteurs des pays du Sud, en particulier des agriculteurs familiaux. Bien sûr, ils arrivent ponctuellement à obtenir un prix qui couvre leurs coûts de production. Néanmoins, ils sont dans une position de plus en plus fragile pour négocier les prix de leurs produits : besoin constant de liquidités pour payer les intrants nécessaires à leurs cultures et augmentation du coût de la nourriture et de l'énergie. Nombreux sont ceux qui se retrouvent dans l'incapacité de faire vivre leur famille du revenu de leur travail.

Les intermédiaires renforcent leurs positions en proposant des prix alléchants aux produits, qu'ils proposent de payer «cash». Certains producteurs succombent à la tentation d'une vente rapide, juste avant la récolte, alors que leur trésorerie est au plus bas et qu'ils n'ont aucune visibilité sur les prix réels à la bourse. Les intermédiaires ont ensuite tout le temps de revendre, en générant de très belles marges à moindre frais, en s'alignant sur l'augmentation des prix mondiaux au moment opportun.

Dans ce contexte, de nombreuses coopératives sont fortement déstabilisées, et ont du mal à rassembler la récolte de leurs membres et honorer les commandes de leurs acheteurs. Pourtant, ces groupements d'agriculteurs familiaux ne représentent pas qu'un simple acheteur. Elles apportent des services techniques indispensables et une organisation collective apte à défendre les intérêts de leurs adhérents sur le marché.

Dans le même temps, au Nord, certains producteurs sont également confrontés au problème d'une juste rémunération leur permettant de couvrir au moins leurs coûts de production. Une forme nouvelle et complémentaire au commerce équitable voit le jour, fondée sur une « alliance vertueuse » entre producteurs du Nord et consommateurs du Nord. C'est le principe même du commerce équitable : créer un lien direct entre paysans et consommateurs, qui s'engagent dans la durée à acheter la production de ceux-ci à un prix rémunérateur.

Les pays du Sud sont-ils condamnés ? L'alternative au pessimisme dans les échanges Sud-Nord existe pourtant ! L'association Max Havelaar considère qu'il est plus que jamais urgent d'agir pour demander une régulation du commerce juste et responsable.

Depuis plus de vingt ans, l'association Max Havelaar construit un système innovant de commerce équitable où les filières sont régulées par les acteurs eux-mêmes. Aujourd'hui, il faut leur redonner une véritable place. Ce système est d'abord porté par des objectifs forts de justice et de développement. Nous proposons une solution économique concrète (et non une aumône), un réel échange valorisant producteurs du Sud ET consommateurs du Nord, (pas une redistribution de subventions), une relation vertueuse économiquement et éthiquement pour les deux parties, et non un produit à la mode assorti d'une morale de façade.

Pourquoi ne pas s'inspirer de cet exemple pour rétablir des institutions internationales de régulation, organisées par filière et fondées sur la participation des parties pre-

nantes et plus seulement sur celle des Etats ? Dans le même esprit, et de manière complémentaire, nous soutenons également la création de politiques agricoles dans les pays du Sud, négociées avec les représentants des producteurs, et permettant la constitution et la protection de marchés régionaux.

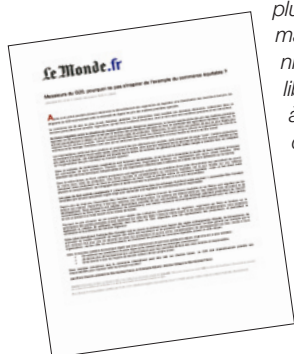
Notre label international Fairtrade-Max Havelaar met en œuvre et promeut avec rigueur des règles contraignantes d'équité, de transparence, de promotion du modèle coopératif, de respect des droits des travailleurs et de protection de l'environnement. Le label garantit par exemple que le prix minimum fixé pour une vie décente est payé aux producteurs et qu'une prime complémentaire de développement est bien versée à leurs organisations ; de leur côté, les consommateurs, en choisissant les produits du commerce équitable, posent un acte citoyen.

Ainsi, le nouveau système économique régulé que nous promouvons et que nous pratiquons depuis vingt-cinq ans a pour ambition :

- De redonner aux producteurs la place digne qu'ils méritent dans les échanges commerciaux
- de donner plus de transparence aux consommateurs pour leur permettre de faire des choix éclairés et responsables,
- Et de donner à tous les moyens de devenir acteurs de leur propre avenir.

Nous sommes convaincus que le commerce international peut être bâti sur d'autres bases. Le G20 doit impérativement prendre ses responsabilités pour impulser cette dynamique nouvelle !

Jean-Pierre Doussin,
Président de Max Havelaar France
Christophe Roturier,
Directeur Délégué de Max Havelaar France





Conférence de presse à la Maison d'Amérique Latine le jeudi 5 mai. Ont participé aux côtés de Max Havelaar France, Marvin López, Trésorier de la Coordinadora Latinoamericana y del Caribe de los pequeños productores del Comercio Justo (CLAC), Abaineamar YOROKAMU, Président du Conseil d'Administration de Fairtrade Africa (FTA), Arun Chandra Amabtipudi, membre du Bureau de Network of Asian Producers (NAP).

Lors d'une conférence de presse, les représentants des trois réseaux de producteurs du commerce équitable d'Amérique latine, d'Afrique et d'Asie, ont témoigné sur la façon dont ils vivent cette période de crise alimentaire mondiale. Malgré les apparences, la hausse spectaculaire des prix des matières premières agricoles ne profite pas nécessairement aux producteurs et travailleurs agricoles dont les organisations sont fragilisées et les filières, elles mêmes, déstabilisées.

La presse a repris largement le message de Max Havelaar France :





LE COMMERCE ÉQUITABLE S'INVITE AU G20 : "FAITES LE PARI DE L'HUMAIN!"

Quinzaine du commerce équitable du 14 au 29 mai 2011



quinzaine.maxhavelaarfrance.org

Quinzaine du Commerce Équitable

Les évènements

La 11^{ème} Quinzaine du Commerce Équitable a été un moment privilégié pour interpeller les citoyens et les consommateurs, leur rappeler que le pouvoir de changer le monde est aussi entre leurs mains à travers leurs choix de consommation. Le programme de cette année a été construit sur la base d'actions et d'appels à action communs.



Cette Quinzaine du Commerce Équitable a été aussi l'occasion pour les principaux acteurs du commerce équitable de développer et renforcer leurs alliances. Aux côtés de la Plate-Forme pour le Commerce Équitable et de la Fédération Artisans du Monde, Max Havelaar France a souligné les spécificités du commerce équitable en affirmant son appartenance à un mouvement plus large basé sur une consommation plus responsable et des modes de production durables.

Commerce solidaire, produits bio, circuits courts, commerce équitable sont autant d'alternatives complémentaires en faveur de l'homme et la planète. La possibilité de changer le monde est aussi entre les mains des citoyens à travers leurs choix de consommation !



île de France
MAIRIE DE PARIS

Retrouvez toutes les dates et lieux des manifestations sur :
www.quinzaine-commerce-equitable.fr



Table ronde



Local, bio, équitable : une alliance d'initiatives pour l'Homme et la planète. Table ronde co-organisée par la Plate-Forme pour le Commerce Équitable, la Fédération Artisans du Monde et Max Havelaar France le 12 mai. Dans un contexte de crises multiples (économique, financière, alimentaire et environnementale), un nombre croissant de citoyens sont en recherche d'alternatives. Les options doivent être en mesure de répondre à des enjeux globaux forts : respect de l'environnement, équité Nord-Sud, maintien d'un tissu rural, création d'emplois, régulation des marchés, enjeux sociaux, etc.

Fairpride



L'association Max Havelaar France a participé activement à la Fairpride le 21 mai, le premier carnaval éthique et solidaire, organisé par la Fédération Artisans du Monde. Plus de 2000 personnes ont rejoint le défilé dans les rues de Paris afin de promouvoir le commerce équitable de façon festive aux côtés des principaux acteurs du secteur. Théâtre de rue, batucadas, spectacles de danses latines, dégustations de produits équitables ou concerts ont ponctué l'événement. La Fairpride a été un événement fédérateur, porteur d'un message de solidarité, d'équité et de citoyenneté. Rendez-vous pour l'édition 2012.

Brunch



Portée par différents pays du mouvement Fairtrade / Max Havelaar, la campagne « Wake up the World, join the Global Fairtrade Breakfast* » s'est déroulée entre le 25 avril et le 29 mai 2011. Plus de 235 000 personnes ont participé dans le monde. En France, l'association Max Havelaar France, la Plate-Forme pour le Commerce Équitable et la Fédération Artisans du Monde ont lancé un appel commun aux citoyens à organiser des brunchs équitables et solidaires. Près de 20 000 personnes se sont joint aux quelques 30 brunchs organisés au niveau national par les associations du mouvement « FAIR(e) un monde équitable ».

*Réveillez le monde !
rejoignez le petit déjeuner mondial

Autres temps forts

Moments de sensibilisation au commerce équitable

Max Havelaar France et les scouts : « Toujours prêts » à défendre un monde plus juste

Cette année, l'association Max Havelaar France a initié un important partenariat avec les Scouts et Guides de France. C'est un rapprochement naturel dans la mesure où nous partageons une communauté de valeurs et une mission commune de sensibilisation à l'engagement citoyen, au respect de l'Homme et de son environnement et à la solidarité active.

Ce partenariat vise à :

- Sensibiliser les jeunes au commerce équitable et leur permettre ainsi de prendre la mesure de leur capacité à construire un monde porteur de valeurs, plus juste et plus équitable.
- Mobiliser les jeunes pour mieux faire connaître le développement durable et la consommation responsable.
- Faire vivre une autre idée de l'engagement citoyen, en suscitant des questionnements sur l'impact de nos choix quotidiens et en étant force de proposition.

Deux événements ont marqué la mise en place de ce partenariat du 22 au 25 avril 2011.

- **Paris d'Avenir** : 2 500 jeunes de 17 à 22 ans se sont réunis à Paris pour mettre en œuvre, avec des partenaires, plus de 104 actions de sensibilisation autour de l'environnement, la solidarité et l'ouverture aux autres. A cette occasion, des jeunes scouts et des associations de soutien et de promotion du commerce équitable se sont rapprochés afin d'aller à la rencontre des parisiens.
- **Les Rencontres Nationales des Scouts et Guides de France - Génération Responsable** : 5 000 adultes et jeunes adultes se sont réunis à Jambville (78). Durant trois jours, ils se sont interrogés, avec plus d'une centaine d'intervenants (entreprises, associations, grands témoins), sur la notion de responsabilité.

L'association Max Havelaar France, aux côtés des bénévoles de « FAIR(e) un monde équitable » et de la Fédération Artisans du Monde, a animé les trois cafés, zones de détente et de convivialité, au sein des espaces de réflexion. Autour d'une tasse de café labellisé Fairtrade / Max Havelaar, les jeunes ont pu échanger sur le commerce équitable ou encore vivre des rencontres virtuelles avec les petits producteurs. Pendant ces deux opérations, 7 500 Scouts et Guides de France ont interpellé public et partenaires sur l'engagement des jeunes et leur capacité à prendre des responsabilités dans la société.



Salon du Chocolat du 28 octobre au 1er novembre 2010

Sous le titre « Ethic et Choc », le Salon du Chocolat 2010 de Paris a mis en avant le chocolat bon, bio et durable, sous le signe du plaisir et de l'équitable. L'association Max Havelaar France a participé activement à promouvoir le cacao issu du commerce équitable et les petits producteurs qui travaillent pour offrir un produit de qualité. Conférences, dégustations, démonstrations de recettes sont autant de voies qui ont été mobilisées pour rappeler aux 130 000 visiteurs du salon que derrière chaque tablette il y a un producteur.



À l'occasion du traditionnel défilé de robes en chocolat, la robe Fairtrade / Max Havelaar a célébré le rapprochement entre le Sud et le Nord, entre les producteurs et les passionnés de chocolat. Un modèle très chocolaté, signé Marie-Hélène Gauthier (styliste) et Stéphane Bonnat (chocolatier), deux professionnels engagés.

Championnats de Cuptasting Janvier et juin 2010

La qualité des cafés produits par les coopératives certifiées Fairtrade / Max Havelaar ne cesse de s'améliorer. En janvier 2011, lors des Championnats de France de Cuptasting, tous les cafés dégustés étaient issus du commerce équitable. En juin, dans le cadre du salon World Coffee de Maastricht, s'est déroulé le Championnat du monde de Cuptasting. Deux cafés provenant de coopératives certifiées ont été présentés, l'un d'Ethiopie, l'autre du Nicaragua.

Qu'est-ce que le Cuptasting ?

Le Cuptasting confirme les capacités des candidats à distinguer les différences entre les cafés dégustés. Sur la table, devant chaque participant, sont placés 8 triangles de tasses, deux sont identiques et une différente. Pour gagner cette compétition les candidats doivent identifier l'intrus dans chaque triangle en un minimum de temps.



L'association Max Havelaar France est membre de la SCAE France (Association France Cafés Gourmets) depuis 2008.

Territoires de Commerce Équitable

1000 collectivités dans le monde !

Le cap des 1000 Territoires de Commerce Équitable dans le monde a été franchi le 4 juin 2011 avec 8 nouvelles collectivités réparties sur plusieurs continents, toutes engagées activement en faveur du commerce équitable.



Bristol, Royaume Uni.

Parmi les villes récemment titrées, nous trouvons Madrid, mais aussi deux collectivités pionnières sur leur continent respectif, Kumamoto au Japon et New Koforidua au Ghana.

La campagne internationale Fair Trade Towns a démarré au Royaume Uni en 2000 et permet aux collectivités locales d'agir en faveur du commerce équitable aux côtés de leurs partenaires dans 22 pays. Aujourd'hui plus de 500 collectivités anglaises sont déjà engagées !

En France, sous le nom de « Territoires de Commerce Équitable », la campagne a débuté en 2009, pilotée par la Fédération Artisans du Monde, Max Havelaar France et la Plate-forme pour le Commerce Équitable.

23 collectivités françaises sont des « Territoires de Commerce Équitable » et ont donc fait la preuve de leur engagement sur le long terme visant à favoriser et intégrer le commerce équitable dans leurs achats publics. Parmi elles, 9 ont été titrées en 2010 : Orléans, Grenoble, Saales, Chevilly la Rue, Rodez, Ungersheim, Bourg en Bresse mais aussi les conseils régionaux de Rhône-

Alpes et de l'Île de France. Plus d'une vingtaine comptent proposer leur candidature cette année et poursuivre ainsi leur engagement.

Elles s'engagent également à développer la sensibilisation des citoyens, mais aussi des commerçants, associations ou entreprises pour faire évoluer à long terme leur territoire en faveur du commerce équitable.

Quelques initiatives menées par les Territoires de Commerce Équitable :

- La ville de Lyon a créé un label « Lyon, ville équitable et durable » attribué à plus de 130 entreprises ou commerçants de la ville.
- Drancy accueille tous les nouveau-nés de la commune en leur offrant un pyjama en coton issu du commerce équitable.
- La région Pays de la Loire habille les 2 000 agents techniques de ses lycées avec des vêtements en textile équitable.
- Alfortville a mis en place, pendant la Quinzaine du Commerce Équitable, des brunchs équitables, des défilés de mode éthiques, des sensibilisations dans ses centres de loisirs... Autant de lieux de rencontres pour faciliter les échanges et les débats.

En donnant de l'importance à leur rôle d'acteurs économiques, les collectivités influent sur les pratiques des entreprises et permettent de faire évoluer leurs pratiques. De nombreux produits équitables sont aujourd'hui mis sur le marché pour répondre à cette demande et offrent donc des débouchés stables et rémunérateurs aux producteurs.

Les collectivités sont aussi des porte-paroles

La tenue du G20 en France a été l'occasion pour le mouvement Fair Trade Towns (Territoires de Commerce Équitable en France) de lancer un appel aux dirigeants du G20, réunis à Paris les 22 et 23 juin 2011 pour le sommet sur l'agriculture et l'alimentation. La déclaration « Pour des échanges plus justes » a été signée par les élus locaux et remise aux ministres de l'Agriculture du G20. Composante essentielle de la « Société Civile », les collectivités territoriales sont désormais des acteurs de terrain reconnus. Elles se mobiliseront à nouveau pour faire l'état de leurs actions pour le Sommet de la Terre à Rio en 2012.

Pour plus d'informations : www.territoires-ce.fr

Paroles de partenaires

Comment est né votre engagement pour le commerce équitable et comment se traduit-il ?

Le commerce équitable évolue de jour en jour. On peut maintenant acheter au quotidien des produits équitables labellisés Fairtrade / Max Havelaar, et depuis quelques années de plus en plus d'acteurs de la consommation hors domicile s'engagent aux côtés de Max Havelaar France. Ils permettent ainsi à leurs clients de consommer des produits équitables lors de leurs déplacements, de leurs loisirs mais aussi dans leur environnement professionnel. Deux exemples d'acteurs engagés : le groupe Accor et la chaîne de restauration EXKi.

Groupe Accor

« Le développement durable s'inscrit dans les priorités du groupe Accor depuis plus de quinze ans avec son programme Earth Guest, « Hôte de la Terre ».

Ainsi, Accor soutient le développement économique des communautés locales, notamment en intégrant des produits issus du commerce équitable dans son offre de restauration.

Cet engagement pionnier a été lancé en France en 2003. Sept ans plus tard, il s'est déjà étendu à 21 pays, où les hôtels du Groupe, toutes marques confondues, proposent des boissons chaudes labellisées Fairtrade / Max Havelaar.

Accor est depuis 2006 le premier acheteur de ces boissons en France, hors grandes et moyennes surfaces. En cinq ans, ses achats aux petits producteurs ont doublé et atteint 335 tonnes de café, thé ou cacao.

Grâce à la prime de développement, les milliers de tasses de café, thé et chocolat servies dans les hôtels Accor ont permis chaque année en moyenne d'investir 60 000 dollars dans des projets ayant des impacts concrets sur le quotidien et l'avenir des producteurs.

Le travail sur ces filières de "restauration responsable" est devenu incontournable pour Accor et le commerce équitable, l'une de ses pierres angulaires.

Le partenariat noué avec Fairtrade / Max Havelaar découle d'une philosophie plaçant "l'hôtellerie durable" au cœur des valeurs du groupe Accor et de ses équipes. Une philosophie cherchant chaque jour à réinventer l'hôtellerie en tenant compte d'enjeux sociétaux et environnementaux indispensables pour assurer sa pérennité et sa performance, et contribuer à un monde plus solidaire.»

Sophie Flak
Directrice Organisation
& Développement Durable
du groupe Accor



EXKi

« EXKi participe activement à la promotion des produits issus du commerce équitable en proposant de nombreux produits labellisés Fairtrade / Max Havelaar comme le café, le sucre, les bananes, le chocolat, le cola équitable, le sac en coton BIO et équitable. EXKi participe parallèlement à la

Semaine du Commerce Équitable en Belgique et à la Quinzaine du Commerce Équitable en France.

Chaque année, EXKi sensibilise également son personnel à la consommation de produits équitables au bureau. En 2011, EXKi a accueilli un producteur du Sud : Hugo Reyes, qui travaille dans une coopérative de café au Mexique. Cette rencontre inédite a permis au

personnel d'EXKi de mieux comprendre les principes et les enjeux du commerce équitable. »

Nicolas Steisel
Frédéric Rouvez
Co-fondateurs d'Exki



Réorganisation

Association Max Havelaar France

En 2010, la crise économique a eu un impact sur la croissance de la consommation en général et la consommation responsable n'a pas échappé à cette tendance. Le volume des ventes de produits issus du commerce équitable est toujours en progression, mais reflète le ralentissement du marché.

Ce constat a conduit l'association Max Havelaar France à questionner son positionnement et à mener des réflexions approfondies. Elles ont abouti à une réorientation stratégique fondée sur une nouvelle assise institutionnelle et une prise de parole plus forte en faveur des producteurs défavorisés d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine.

Ce processus a été accompagné d'une réorganisation interne de l'association qui traduit ses nouvelles orientations. Dans le cadre d'une équipe resserrée, elle se caractérise notamment par la création de deux pôles : un pôle « Plaidoyer » et un pôle « Filières ». Le pôle « Administration, Finances et Services généraux » intègre, quant à lui, l'équipe de Gestion commerciale.

Principales missions du pôle « Plaidoyer »

- Mettre en œuvre la stratégie de plaidoyer selon les orientations stratégiques de l'association.
- Sensibiliser aux thématiques liées au commerce équitable les acteurs économiques et institutionnels (medias, acteurs de l'éducation, leaders d'opinion, réseaux sociaux et sympathisants,...), ainsi que les ONG proches et le grand public.
- Convaincre ces acteurs de s'engager, aux côtés de l'association, sous des formes adaptées à leurs propres missions : prises de parole communes, élaboration d'outils ou de campagnes d'opinion en partenariat, relais d'information, développement de la consommation de produits équitables (notamment pour les entreprises et les collectivités locales), etc.

Principales missions du pôle « Filières »

- Mettre en œuvre la stratégie commerciale du label Fairtrade / Max Havelaar en France.
- Gérer et développer l'expertise Sud afin d'apporter le soutien nécessaire à nos partenaires et de contribuer à la promotion du label.
- Contribuer au développement des filières existantes et participer à la conception et au développement de nouvelles filières, en vue d'accroître les débouchés commerciaux des producteurs du Sud.
- Accompagner les entreprises dans leur démarche de commerce équitable, ainsi que les autres acteurs certifiés.

Analyse financière

Association Max Havelaar France

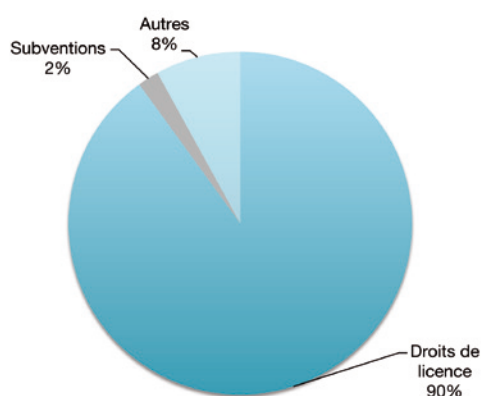
En 2010, l'effet de la crise a touché l'association Max Havelaar France qui a enregistré une baisse significative de ses ressources. Ce constat a conduit les membres du Conseil d'Administration à réviser le budget 2010, dès le mois de juin 2010, en réduisant de façon rigoureuse ses charges.

Au-delà de cette révision budgétaire, l'association a été contrainte de mettre en place une réduction de la masse salariale, à travers un plan de départs volontaires. Il a été également négocié un moratoire avec la fédération Fairtrade International afin de différer dans le temps une partie des contributions dues par l'association au titre des exercices 2010 et 2011. Cela a permis à l'association de maintenir une trésorerie positive en 2010 et d'aborder avec confiance l'année budgétaire 2011.

Les ressources de l'association

La principale source de financement de l'association, les redevances versées par les marques pour l'utilisation du label s'élèvent à fin 2010 à 4,2 millions d'euros, en baisse de 2,5%. Le niveau des subventions perçues au cours de l'exercice 2010 a contribué également à la réduction des ressources de l'association en baisse de 16%. Le total des ressources de l'association atteint 4,7 millions d'euros.

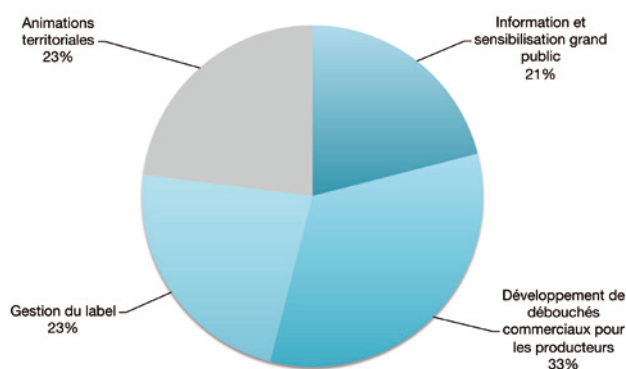
L'exercice comptable 2010 s'est clôt avec un déficit de 399 000 euros.



Les ressources de l'association en 2010

Les dépenses de l'association

Les dépenses d'exploitation atteignent 5 millions d'euros en 2010 (+ 6%). Les charges salariales représentent 2 millions d'euros (+ 8%). Les charges opérationnelles ont été budgétées à 3 millions d'euros mais ont atteint 2,6 millions d'euros, reflétant aussi les mesures d'économies prises par l'association au cours de l'année.



Les dépenses de l'association en 2010

ACTIF		31 décembre 2010		31 décembre 2009	
		Brut	Amort & Prov.	Net	Net
A. IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	68 945	64 468	4 476	9 943
	Concessions, brevets, licences	68 945	64 468	4 476	9 943
	Immobilisations corporelles	315 224	261 047	54 177	64 940
	Agencements, aménagements divers	105 548	97 585	7 963	19 919
	Matériel/Mobilier de bureau et informatique, mobilier	138 955	97 031	41 923	27 412
	Emballages récupérables et divers	70 721	66 430	4 291	17 609
	Immobilisations financières	76 782	20 000	56 782	121 745
	Prêts	21 500	20 000	1 500	51 500
	Dépôts et cautionnements				
	Participations	31 799		31 799	31 799
	Autres immobilisations financières	23 482		23 482	38 446
	TOTAL I	460 950	345 515	115 435	196 628
A. CIRCULANT	Stocks et en-cours	38 601	14 329	24 272	34 066
	Stocks Matières premières et approvisionnement	38 601	14 329	24 272	34 066
	Créances d'exploitation	2 102 079	300 702	1 801 377	1 656 609
	Avances et acomptes versés				
	Créances usagers et comptes rattachés	1 095 561	287 202	808 359	1 129 961
	Autres créances	309 454	13 500	295 954	151 497
	Valeurs mobilières de placement	459 637		459 637	0
	Disponibilités	204 972		204 972	342 928
	Charges constatées d'avance	32 455		32 455	32 223
	TOTAL II	2 140 680	315 031	1 825 650	1 690 675
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	2 601 631	660 546	1 941 085	1 887 302	

PASSIF		31 décembre 2010		31 décembre 2009	
		Net	Net	Net	Net
F. ASSOCIATIFS	Fonds associatif avec droit de reprise		10 658		111 658
	Report à nouveau		67 676		19 274
	Résultat comptable de l'exercice		-398 914		48 403
	TOTAL I		-320 579		179 335
	Provisions risques et charges		442 622		80 000
TOTAL II		442 622		80 000	
DETTES	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		178 628		261 162
	Emprunts et dettes financières divers		5 963		12 609
	Avances et acomptes reçus sur commandes				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		781 995		629 851
	Dettes fiscales et sociales		515 070		607 753
	Autres dettes		106 129		25 783
	Produits constatés d'avance		231 257		90 810
	TOTAL III		1 819 043		1 627 968
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		1 941 085		1 887 302

CHARGES	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003
Charges d'exploitation								
Achats et services extérieurs	2 300 906	2 668 015	2 183 329	1 477 930	1 851 177	1 882 880	1 093 367	673 956
Impôts, taxes et versements assimilés	80 425	105 103	75 234	124 973	53 556	26 759	5 385	3 957
Charges de personnel	2 005 912	1 860 627	1 499 583	1 808 261	1 830 579	1 203 380	941 966	765 646
Dotations	631 795	105 979	308 445	164 870	66 841	40 677	182 849	68 689
Autres charges	39 712	42 429	93 419	25 418	57 367	47 155	74 330	965
TOTAL I	5 058 749	4 782 153	4 160 009	3 601 452	3 859 520	3 200 851	2 297 897	1 513 213
Charges financières	12 313	35 246	29 497	40 517	29 148	13 213	21 646	16 808
TOTAL II	12 313	35 246	29 497	40 517	29 148	13 213	21 646	16 808
Charges exceptionnelles	955	8 577	39 486	31 371	188 834	72 645	13 757	10 818
TOTAL III	955	8 577	39 486	31 371	188 834	72 645	13 757	10 818
TOTAL DES CHARGES	5 072 018	4 825 976	4 228 992	3 673 340	4 077 502	3 286 709	2 333 300	1 540 839
Impôt sur les bénéfices		365	29 582				4 779	
Résultat de l'exercice = bénéfice (IV)		48 403	231 762	100 774			541 987	

PRODUITS	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003
Ventes et prestations	70 926	93 531	150 671	113 477	81 543	137 166	21 073	101 563
Subventions	251 192	378 298	331 682	288 318	1 121 997	1 115 966	1 713 923	457 031
Ministère des affaires étrangères et européennes					826 087	836 120	1 279 431	180 936
Union européenne / CDE		150 000	150 000	100 000	93 000	157 000	150 000	40 000
Ministère de la Jeunesse et des Sports					5 000			
Projet Fairtrade Towns		8 217	37 074	24 900	25 869			
Subvention AFD				90 000				
Intermon Oxfam	56 925							
Emplois jeunes	104 188	48 419	20 699	49 926	59 786	14 674	73 590	
Ministère des affaires sociales								136 827
Géofairtrade		30 270						
Autres	90 079	141 392	123 909	23 492	112 255	108 173	210 901	99 268
Autres produits	4 340 477	4 343 598	3 986 841	3 340 946	2 524 572	1 852 364	1 133 924	626 892
Redevances	4 214 078	4 323 505	3 931 061	3 327 325	2 490 408	1 818 467	1 085 054	577 676
Autres	126 399	20 094	55 780	13 621	34 164	33 897	48 870	49 216
TOTAL I	4 662 595	4 815 427	4 469 193	3 742 741	3 728 112	3 105 496	2 868 920	1 185 486
Produits financiers	2 715	8 101	6 251	1 833	5 407	6 488	194	22
TOTAL II	2 715	8 101	6 251	1 833	5 407	6 488	194	22
Produits exceptionnels	7 794	51 216	14 892	29 540	624 639	119 293	10 952	5 315
TOTAL III	7 794	51 216	14 892	29 540	624 639	119 293	10 952	5 315
TOTAL DES PRODUITS	4 673 104	4 874 744	4 490 337	3 774 114	4 358 158	3 231 277	2 880 066	1 190 823
Résultat de l'exercice = déficit (IV)	398 914				210 982	55 432		350 016
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	5 072 018	4 874 744	4 490 337	3 774 114	4 077 502	3 286 709	2 880 066	1 540 839

Merci à tous nos partenaires

Ils s'engagent avec Fairtrade / Max Havelaar

Le Conseil d'administration

Jean-Pierre DOUSSIN, Président - Laurent TERRISSE, Vice-président - Jean-Loup CARIE, Trésorier
Jacques BONGENAAR, Secrétaire - Serge FRAICHARD - Romain VIGNES - Frank LEGRIGEIS
Jean-Denis BRISEUL - Jean-René CHARBONNIER - Martial LESAY - Paul DUPUY - Michelle
YOUNAN - Tanguy MARTIN - Thierry LICHET - Stéphane COMAR - Philippe GALINOU-PARIS,
Président d'honneur

Le mouvement des bénévoles

« **FAIR(e) un monde équitable** » et ses premières associations adhérentes : Bayeux
Commerce Equitable (Calvados) - Madin'Ekitab (Martinique) - Commerce Equitable 92 (Hauts de
Seine) - Comité Champagne Ardenne de promotion de commerce équitable (région Champagne
Ardenne) - Napce Nantes Association pour un Commerce Equitable - Var Equitable (Var) - Réunion
Équitable (La Réunion) - Colecosol (région Alsace) - Équi'max (région Bourgogne) - Midi-Pyren'
Équitable (région Midi-Pyrénées) - Association Guadeloupe Équitable et Durable (Guadeloupe)
Sud Bourgogne Équitable (Sud Bourgogne) - Bretagne CENS (région Bretagne) - LOR-SUD / col-
lectif commerce équitable (Région Lorraine) - APCE 89 (Yonne) - ACESA (Bordeaux) Unis-Terre
(Bouches du Rhône)

Autres groupes locaux : Paris Équitable - ATPCE - CAFÉ (Bouches du Rhône)

Et tous les sympathisants qui, chaque jour, prennent la parole pour faire avancer nos idées.

Consommation hors-domicile

Activité CHR (café – hôtel – restaurant) : Accor - Best Western - Châteaux & Hôtels Collection
Pierre & Vacances - Touristra Vacances - Elios (Eliance, Avenance) - Sodexo - Compass (Scolarest,
Eurest) - Cremonini - EXKI - Flunch - Courtepaille - Cojean

Chefs cuisiniers ambassadeurs : Olivier Roellinger - Jean François Piège - Julie Andrieu - Alain
Alexanian - Toques Blanches Lyonnaises - Laurence Salomon - Gérard Cagna - Guy Krenzer

Entreprises consommatrices : Aéroports de Paris - Bouygues Construction - Crédit Agricole
EDF - FNAC - La Poste - Primagaz - RATP - SNCF - Saur - Séché - Environnement - Sanofi Aventis

Les détenteurs de licence*

Abeil - Actimage - Aekitas - Agro Bio Connection - AgroFair Benelux - Algra Koffie en Thee - All Crump - Alsa - Alsico - Alter Eco - Alterka Kooperatiba - AL'X Création - Anaïk - Araquella - Armor Lux - Artisanat Sel - Auchan - AZ France - Barry Callebaut - Baud - Belco - Belfama - Ben & Jerry's - Bestseller - Bigot Fleurs - Bio Planete Huilerie - Bio Tonic - Biocoop - Biogroupe - Birdy Nam Nam - Bonvita - Boomerang - Boyere - Brochenin - Cafés Albert - Cafés Bibal - Cafés Chapuis - Cafés Cordier - Cafés Excella - Cafés Henri - Cafés J.P. Taine - Cafés La Tour - Cafés Liégeois - Cafés Merling - Cafés Reck - Cafés Richard - Cafés Rombouts Koffies - Caraïbos C.I.P.P.T - Carrefour - Casino - CAT Notre Avenir - Cawe FTB - Cepovett - Ceribio - Chocolat Mathez - Chocolat Weiss - CHR Caffé - CIAD - Clarysse - Clipper Teas - Coic - Compagnie Méditerranéenne des cafés Malongo - Confiserie Rohan - Cora - Country Farm - Sagy - CRV Corthouts - CSI - Dalliance - Dammann - Davert - Délices du Palais - Destination - Devas Chocolaterie - Dimabel - Distriborg - Dole France - Dolfin - Dr. Otto Suwelack Nachf & Co - Dupont-Beaudeux - Eider - Elis - Emil Jacoby - Eminence - Eosta - Estuchados Rampe - Ethiflora - Ethiquable - Ethis - Ets.George Cannon - Fair Trade Original - Favols - Fichaux Industries - Filéane - Filet Bleu - Flower Direct - Folliet - Foret des Loges - Foucteau - France Lyo - Francoise Saget - Fruidor - Fun Adventure - Gardeur - Gollnest & Kiesel - GranoVita - Groupe Lemoine France - Groupe Mulliez-Flory - Hacot et Colombier - Herbal Health - Hydra et Tetra Medical - I.C.S. International - Importexa France - Intermarché - J.J.Darboven - Jardins de Gaia - Kariban - Katope International - Kenty - Kindy Bloquert - Kiplay - Klaus - Klingele Chocolate - Kwintet - La Chocolaterie du Pecq - La route des comptoirs - La route des fleurs - Lafodex - Larex - Le Moulin du Pivert - Le Temps des Cerises - Leclerc - Legal le Gout - Les chevaliers d'argouges - Les jus de marmande - Les Pots Ethiques - Lestra - Lidl - Lobodis - Logoclub - Loiret & Haentjens - Lucien Georgelin - Maestrani - Maison J. Quille et Fils - Maison P. Jobin et Cie - Maison Roucadil - Markal - Marthomi Allergy Free Foods - Maya Fair Trading ASBL - Memo - Menguy's - Méo - Merba - Meyer Hosen - Michaud Apiculteurs - Miel Villeneuve - Miko Coffee Service - Molinel - Monbana - Mongozo - Monoprix - Monsieur Chat - Monsieur Poulet - Mulliez Frères - Natudis Nederland - Naturalim France Miel - Naturenvie - Neuteboom Koffiebranders - Norma - NP Créations - Nutrimaine - Olivier Langlois - Oxfam Fairtrade - Pages - Papili - Pâtisserie les comtes de la marche - Pâtisserie Michel Kremer - Paul Sapin - Pomona Terreazur - Pompart - Portion Pack Belgium - Pro Natura - Pueblos Nativos - Racines - Raverdy - Refresco France - Reinhard Schweitzer - Reismühle Brunnen - Revelation Community Interest Company - Rica Lewis - Rostaing - Routin - Sageco - Sati - Satro Quality Drinks - Saveurs et Nature - Schirmer Kaffee - Schoppe & Schultz - Scop Café Michel - Seda Solubles - Segafredo Zanetti France - Selecta - Simon Levelt - Siperco (La Vie en Pro - Muzelle Dulac Hasson) - Solidar'Monde - Solo Invest - Solyland - Soufflet Alimentaire - Starbucks France - Switcher - Système U - Talux - Tenthorey - Tereos - The Cotton Group - The Fair Trade Spirits Company - The Flowery Holland - Top Flora - Torréfaction de Brocéliande - Transgourmet - Truffaut - UhlSport - Unisource - United Coffee France - Valrhona - Van Crombruggen - Van Oordt - The Portion Company - Van Sillevoeldt Rijst - Vandershooten - Vermeiren - Princeps - Vertbaudet - Vita Terra - Vitality Foodservice - Vitamont - Voelkel - Wertform - Zahor France

*Détenteurs de licence français et internationaux, engagés dans le commerce équitable Fairtrade / Max Havelaar en France (2010-2011).



Association Max Havelaar France

Tél. +33 (0)1.42.87.70.21
info@maxhavelaarfrance.org

www.maxhavelaarfrance.org